REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT- MARTIN D'URIAGE
PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE
MODIFICATION N°5
partie nord 1/5000

Dossier "approbation du PLU"
Vu pour être annexé à la délibération
du Conseril municipal

RISQUES NATURELS

La commune de SAINT- MARTIN D'URIAGE
est soumise à des risques naturels ;
pour connaître les servitudes et les périmètres particuliers,
se référer au Plan de Prévention des Risques Prévisibles P.P.R.
annexé dans le PLU

EMPLACEMENTS RESERVES ET SERVITUDES

E.B.C. Espaces boisés classés à créer ou conserver

X Emplacement réservé et son numéro
le numéro renvoie à la liste des emplacements réservés

VOIRIES: EMPRISES, ALIGNEMENTS ET RECULS

E : emprise publique existante
T : trouée

marge de recul

alignement obligatoire

haie à protéger

limite stratégique Schéma Directeur

emplacement réservé pour chemin piéton

corridor biologique ponctuel

arbre remarquable à protéger

constructions existantes

pi, pr, pe périmètres de protection des captages d'eau potable

pse, ps périmètre de protection de la source thermale

périmètre de protection du Château d'Uriage
classé aux Monument Historique

bâtiment situé en zone agricole,
pour lequel le changement de destination est autorisé

ligne THT

ZONES URBAINES

- UA — Le bourg, zone agglomérée, dense, mixité des fonctions, pas de COS
- UAt — Station thermale, zone agglomérée, dense, mixité des fonctions, pas de COS
- UB — Zone de hameau, zone agglomérée, dense, mixité des fonctions, pas de COS
- UBa — Zone de hameau éloignés, zone agglomérée, mixité des fonctions, COS 0,50
- UC — Zone d'habitat groupé ou isolé COS 0,30
- UD — Zone d'habitat isolé COS 0,18
- UDa — Zone d'habitat isolé peu dense COS 0,10
- UE — Zone d'équipements
- UI — Zone d'activités artisanales
- UIt — Zone d'activités touristiques et d'hébergement

ZONES A URBANISER

- AU — Zone à caractère naturel, de future urbanisation, COS 0
- AUA — Zone à caratère naturel, insuffisamment équipée, urbanisation sous des conditions générales, le règlement correspondant à celui de la zone UA

ZONES NATURELLES

- N — Zone naturelle protégée,
- Nc — Zone naturelle réservée au camping
- Nch — Secteur de la zone N, correspondant au château d'Uriage
- Nco — Secteur de la zone N, correspondant aux corridors biologiques
- Nh — Secteur de la zone N, permettant l'aménagement des constructions existantes dans la limite de 200 m² de SHON
- Nh1 — Secteur de la zone N, permettant l'aménagement des constructions existantes COS 0,18
- Nit — Secteur de la zone N, permettant les activités touristiques et d'hébergement
- Nj — Secteur de la zone N, permettant l'aménagement des jardins
- Nm — Secteur de la zone N, secteur du Marais
- Nna — Secteur de la zone N, correspond aux sites Natura 2000
- Ns — Secteur de la zone N, correpondant aux espaces sensibles et aux ZNIEFF
- Nt — Secteur de la zone N, parc thermal

ZONE AGRICOLE

- A — Zone agricole
- Aa — Secteur de la zone A, où seuls sont autorisés les abris pour animaux
- Aco — Secteur de la zone A, correspondant aux corridors biologiques
- Ae — Secteur de la zone A, réservés aux activités équestres

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Localisation	Parcelles cadastrées	Objet
A1	Allée des Tilleuls	AP 15-16-39-42-45-46-47-48-224-225	Création d'un chemin piéton
A2	Le Bourg	AP 44-45-46-53	Création d'un chemin piéton
A3	Chemin du Moulin	AO 50-61	Elargissement du Chemin du Moulin
A5	Traverse du Tapas	AO 190	Aménagement de voirie
A6	Chemin du Moulin	AO 191-192-193	Création d'un chemin piéton
A7	Chemin des Agneaux	AP 82-169-172-219-220-233-277-278-281-282	Aménagement de voirie
A8	Le Bourg	AP 172	Aménagement d'un espace public
A9	Allée Saint Ferriol	AP 153-154	Prolongement et aménagement Chemin Saint Ferriol
A10	Saint Martin Est	AO 139 140 141	Création d'un chemin public
A11	Chemin piétonnier du Moulin	AO 199-207-208-218-257	Aménagement d'un chemin piéton
A12	Pré la Vachère	AH 328-334-599, AO 5-10	Aménagement de carrefour RD 211
A13	Le Bourg	AP 1-9, AO 145-55-151-159-160	Réalisation d'un aménagement de voirie
A14	Les Aveux Le Belin	AH 351-288-290-287-286-36-35-27-6-7-9	Aménagement d'un sentier Les Aveux Le Belin
A15	Le Bourg Le cimetière	AB 272	Extension du cimetière
A16	Le Belvédère	AP 343	Création d'un chemin public
A18	La Richardière	AN 8-15-16-104, AB 108-278, AN 8-9-11-104	Elargissement d'un chemin
A19	Chemin du Mollard	AK 9	Retournement
A20	Chemin du Chavanoz	AI 362-363-33	Aménagement de voirie
A21	Aux Ougers	AI 147	Retournement
A22	Le Perrin	AI 539	Retournement
A24	Pré la Vachère	AH 330	Réalisation de logements locatifs financés par des prêts aidés par l'Etat
A25	Champ palet	AH 342	Réalisation de logements locatifs financés par des prêts aidés par l'Etat
A27	Les Bonnets	AI 123-124	Aménagement de voirie
B1	Noyaret et Salle	AK 1-2-3-4-5-276-228-223	Protection des Sources Thermales
B5	Le Sonnant Chemin de la Fonderie	AB 315	Retournement
B6	Le Sonnant Cote Cassin	AB 214-323	Elargissement de chemin, aménagement d'espace public
B7	Le Sonnant	B 524	Réalisation d'un bassin d'orage
B13	Uriage	AM 14-172	Elargissement de l'emprise publique
C1	Villeneuve	A 168-169	Aménagement de voirie
C2	Villeneuve Les Ages	AR 88-158	Aménagement espace public
C3	Villeneuve	AR 105-106	Aménagement d'un chemin piéton
C4	Villeneuve	AR 136	Aménagement d'un espace public de stationnement
C5	Villeneuve	AR 6	Extension du cimetière
D2	Bouloud	AL 582	Réalisation de voirie
D3	Bouloud	AL 767-768	Aménagement de carrefour
D4	Bouloud Le Grand Journal	AL 157-153	Création d'un cheminement piéton
D5	Bouloud	AL 45-153	Aménagement de carrefour
D6	Chemin de la Ferronnerie	AL 809-832-501-829	Aménagement de voirie
D7	Grange Mathieu	AK 447-445-306-378-307-377-359-358, AL 1007-810-997-809-501	Rendre public la liaison piétonne existante
D8	Barraux	AK 141-142	Retournement
D9	Au Replaton - Pré Tardy	AL 205	Retournement
D10	Les Oddoz	AL 849	Retournement
D11	Les Oddoz Livas	AL 319	Elargissement de la voirie
D12	Aux Burins	AL 305	Retournement
D13	La Combe Les Vachers	AL 643	Retournement
D14	Les Corjons	AL 97-624	Aménagement de voirie
D15	Les Corjons	AL 355	Aménagement de voirie
D16	La Relatière	AK 351-353-355	Sauvegarde et mise en valeur de l'ancienne glacière
D17	La Relatière	AK 153-156	Retournement
D19	Bouloud Le Grand Journal	AL 153	Réalisation de logements locatifs financés par des prêts aidés par l'Etat
E1	Saint Nizier	AC 70-71-74-85-353-648	Aménagement de carrefour
E2	Saint Nizier	AC 67-70-157-353-431	Aménagement de carrefour
E3	Sansaret	AC 354-77-353	Aménagement de voirie
E4	Saint Nizier	AC 84-86-104	Aménagement de voirie, chemin piéton
E5	Saint Nizier	AC 84-86	Aménagement de carrefour
E6	Saint Nizier Centre	AC 85-86-87-88-90	Aménagement de voirie, chemin piéton

Numéro	Localisation	Parcelles cadastrées	Objet
E7	Saint Nizier VC1	AC N° 46-49-50-485	Aménagement chemin piéton
E8	Saint Nizier Centre	AC 91	Aménagement chemin piéton
E9	Saint Nizier	AC 16-91-691	Aménagement de carrefour
E10	Saint Nizier	AC 96-97-99-100-382-641-684-685	Elargissement de voirie
E11	Marguai	B 438	Retournement
E12	Saint Nizier En Janet	AC 46-323-636	Aménagement de carrefour
E13	L'Achard	AC 331-613	Retournement
E14	Saint Nizier En Janet	AC 565-566	Aménagement de stationnement et espace public
E15	Sansaret	AC 136	Retournement
E16	Saint Nizier	C 246-247-264	Retournement
E17	Saint Nizier	AC 263-293-294-527-565-566-597-606-608	Aménagement de voirie, chemin piéton
E18	Saint Nizier	AC 86-93-696	Réalisation de logements locatifs financés par des prêts aidés par l'Etat
F1	Pinet	D 674	Aménagement espace public
F2	Pinet	AE 19	Extension cimetière de Pinet
F4	Pinet	D 679-680-681	Réalisation d'un équipement du réseau d'eaux usées
F5	Saint Nizier Le Plâtre	AD 7	Retournement
F6	Pinet	AE 483	Aménagement de voirie
F7	La Ronzière	C 210	Aménagement de voirie
F8	Grosse Pierre	C 299-298	Retournement
F9	La Ronzière	C 153	Retournement
F10	Champ Ravet	AH 11	Retournement
F11	Les Roux	AE 140-141, AH 495	Retournement
F12	Les Sarrasinières	AE 2014	Retournement
F13	Replat de Pinet Les Planches	E 210	Retournement
F14	Replat de Pinet	E 219	Aménagement espace public
F15	Le Replat	AE 58	Retournement
F16	Le Rossin	AC 258	Réalisation de logements locatifs financés par des prêts aidés par l'Etat
F17	Au Gaz	AH 96, F 107	Retournement

Numéro	Localisation	Parcelles cadastrées	Objet
G1	Hameau de Corps	D 938	Aménagement espace public
G3	Corps Jacquemont	D 1349	Retournement
G4	Mollard et Michaux	D 1385	Réservoir de Corps
G5	Pré du Chaix	D 1124	Retournement
G6	Chenevary Grand Violet	D 1330	Retournement
G7	Les Royets	D 1201	Retournement
G8	Les Cortières	D 201	Retournement
G9	Les Ferrats	D 89	Retournement
S1	Le Roux Au Gaz	AH 113-120-121-572	Construction d'un réservoir d'eau potable
S2	La Relatière	AK, 96-98-99-101-102-235-367	Construction d'un réservoir d'eau potable
S3	Saint Nizier	AC 293-294-566-606-608	Captage sources
S4	Le Bit	AK 120-212	Captage Le Bit
S5	Les Reposes	AI 274-275	Captage source Dauphin
S6	Pré Tardy	AI 269	Captage de Rivail
S7	Pré Tardy	AI 268	Captage de Rivail
S8	Pré Mollard	AI 260-261	Captage Delphin Gavin
S9	Pré Mollard	AI 260	Captage Delphin Gavin
S10	Pré Mollard	AI 256-257-258-259-260	Captage Delphin Gavin
S11	Pré Mollard	AI 252-253	Captage Delphin Gavin
S12	Pré Mollard	AI 249-252	Captage Delphin Gavin
S13	Pré Mollard	I 46-47	Captage des Bonnets
S14	Chavanais	AH 106-350	Captage La Ravinouze
S15	Draye du Biers	G 143-145	Captage de Fonfroide
S16	Draye du Biers	G 146	Captage SIEC Rendre public le périmètre de protection immédiat et assurer la protection de la ressource en eau potable.
S17	Badinière	H 44-45	Captage de Burines et de Vardeau
S18	Villeneuve	A 319-320-324-325-326-327-328	Captage des sources de Villeneuve
S19	Les Reposes	AI 273	Captage Murienne n°3, source Pras